



PRINCIPE DU GLOBAL COMPACT PRIS EN COMPTE :

« Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ».

La société Vanneuille soutient les dix principes du *Global Compact* (développement durable) relatifs aux droits de l'homme, aux droits du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption. En effet depuis le mois d'octobre 2003 nous faisons partie des entreprises membres auprès du pacte mondial.

Depuis cette date nous avons mis en place avec nos partenaires une politique d'achat et de traçabilité fiable, engagée et socialement responsable.

Depuis 2006, la société VANNEUVILLE s'engage à commercialiser des vêtements professionnels issus du commerce équitable.

Le coton équitable doit bénéficier d'une transformation textile éthique et engagée en faveur du Développement Durable.

Pour 2008, nous avons souhaité sensibiliser l'ensemble de notre personnel sur le développement durable.

Pour cela, nous avons mis un guide « Environnement » avec pour objectif de « changer nos comportements ... à la maison, dans l'entreprise, et devenir responsable de notre avenir ».

Nous abordons les sujets comme : l'électricité, l'eau, le transport, le papier, les gobelets en plastiques, le chauffage, le recyclage des cartouches, ...

Ci-joint, vous pouvez consulter notre guide « Environnement ».

Cordialement,

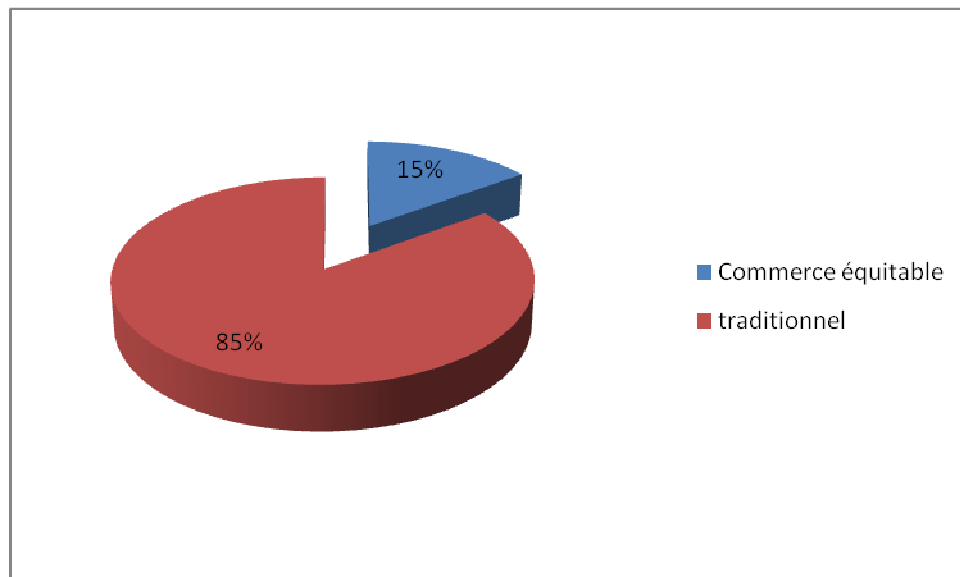
Le Président Directeur Général


M. VANNEUVILLE G



RESULTATS

Vêtements vendus, issus du commerce équitable pour l'année 2007 :



Soit une augmentation de 5% par rapport à l'année 2006

Electricité économisée prévue pour 2008/2009 : **5%**

Grâce à l'acquisition de prises multiples avec interrupteur permettant de ne pas laisser les appareils en veille.

Consommation annuelle : 19950 kWh/h

Electricité économisée : **997,5 kWh/h**

Baisse de la consommation d'eau prévue pour 2008/2009 : **10%**

Grâce à l'installation d'une chasse d'eau double et de robinets anti fuite.

Consommation annuelle : 12 m³/an

Eau économisée : **1,2 m³/an**

Baisse de la consommation de papier prévue pour 2008/2009 : **10%**

Grâce à l'acquisition d'imprimantes ayant la possibilité d'imprimer recto-verso et l'achat d'un logiciel permettant de bloquer les publicités reçues par fax.

Consommation annuelle : 20 ramettes/an

Ramette de papier économisée : **2 ramettes/an**



Guide "Environnement"

CHANGEONS NOS COMPORTEMENTS... à la maison, dans l'entreprise, et devenons responsable de notre avenir...



Etre « éco-salarié », c'est possible : suivez le guide !

Les activités humaines, depuis la révolution industrielle, ont mis dans l'atmosphère beaucoup de gaz à effet de serre et créer un déséquilibre qui modifie le climat de la planète: d'ici 2100, on prévoit un réchauffement global de 1.4 à 5.8.C, une élévation du niveau de la mer de 50 centimètres en moyenne, la fonte des glaciers notamment polaires et en

conséquence le bouleversement du cycle de l'eau et le dérèglement des saisons, l'accentuation et l'intensification des phénomènes climatiques (sécheresse, précipitations), l'augmentation des maladies transmissibles par des parasites (paludisme, fièvre jaune, ...)



L'électricité

A la maison, comme au travail, il faut préserver l'environnement en maîtrisant les consommations d'énergies.

Que faire pour réduire ma consommation d'électricité simplement ?

1-L'éclairage

Je m'absente d'une pièce, du bureau : **j'éteins**

Je ne laisse pas en veille les machines outils en fin de journée.

2-Mon Ordinateur

Je n'utilise pas mon ordinateur en permanence :

Je le paramètre pour qu'il se mette en veille automatiquement

Je m'absente (réunion, repas, ...) :

J'éteins mon écran

Je pars en fin de journée :

J'éteins tout : écran et unité centrale

3-Imprimantes et Photocopieurs

Je m'absente : réunion, repas, fin de journée, ... :

J'éteins mon matériel bureautique

J'utilise rarement mon imprimante (et le photocopieur) :

Je ne les allume que si nécessaire

4-Achats d'électroménager

Les étiquettes - énergie vous guident et vous signalent les appareils électroménagers et les ampoules, économes.

Les classes A ou B rassemblent ceux qui offriront les meilleures performances en matière d'économies et d'énergie.

L'eau

Lorsque vous vous **lavez les mains**, au moment du savonnage, **ne laissez pas couler l'eau inutilement.**

Lorsque vous repérez **un robinet qui fuit**, **signalez-le** au service maintenance.

Le goutte-à-goutte d'un seul robinet correspond à une fuite de 5 litres par heure ! Soit 35 à 40 m³ par an



Préférez la douche (60 à 80 litres) qui consomme trois à quatre fois moins d'eau qu'un bain (150 à 200 litres).

Aux toilettes, utilisez judicieusement la chasse d'eau double : vous passerez de 12 à 6 litres.

Raréfaction de l'eau

Prévoir lors d'un projet de construction, l'enfouissement d'une cuve de récupération des eaux de pluie pour arroser votre jardin.

En faisant appel à une société spécialisée, vous pouvez l'utiliser pour les toilettes et le lave-linge. Cette installation peut être réalisée à posteriori.

Le Transport

1- J'habite près du travail :

Je m'y rends à pied ou à vélo.

2- J'ai plusieurs kilomètres à parcourir :

J'utilise au maximum les transports en commun.

3- En voiture :

Je respecte les limitations de vitesse.

Le truc en + : pensez au covoiturage, pour réduire votre impact sur l'environnement et vos coûts de déplacement.

Le Papier

Le papier est le premier consommable utilisé par les activités administratives.

Que faire pour réduire ma consommation de papier simplement ?

1-Moins de papier

Je n'imprime pas systématiquement mes documents et mes mails.

J'ai besoins de brouillon :

Je réutilise les versos de mes vieux documents

Je dois présenter un document à plusieurs collègues :

Je le transmets sous format informatique ou je joins une liste de circulation à un exemplaire papier plutôt que d'en imprimer plusieurs.

Le truc en + : Lors des réunions, je fais des présentations numériques, j'évite de les imprimer et je les transmets sur support informatique.



2-Le recto-verso, il faut en abuser

J'imprime un document :

Je règle mon imprimante en recto-verso.

Je photocopie un document :

Si possible, je paramètre la machine pour une sortie en recto-verso.

Le truc en + : Pour réduire encore ma consommation, je peux imprimer les documents en 2 pages par feuille.

Quelques « éco-gestes » supplémentaires

Gobelets plastiques

Lorsque vous vous servez en eau, ne jetez pas systématiquement votre gobelet si vous êtes dans les bureaux. Conservez le au moins une journée !

Faites passer le message !

Nous avons inclus à nos signatures électroniques, un message de sensibilisation, tel que :

 **Avant d'imprimer, ayez une pensée pour notre environnement.**

Chauffage

Quelques conseils :

Fermer les portes des ateliers et des bureaux est primordial car 1°C, c'est 7 % de consommation en plus (électricité, fioul ou gaz).

Je quitte mon bureau, je ferme la porte.

Les Cartouches d'encre

Au sein des bureaux, les **cartouches** sont **collectées** de manière distinctes afin d'être traitées efficacement.

Vous avez désormais la possibilité de mettre les cartouches d'encre dans un bac spécial.

N'hésitez pas à ramener vos cartouches vides de chez vous !

Les Tubes Néons

Les tubes néons sont composés d'aluminium, de gaz et de métaux dangereux (mercure) et de verre. Pensez à les amener en déchetterie !



Le Verre

Le verre se recycle à 100 % ! N'hésitez pas à le trier car une tonne de verre recyclée = 100 kg de pétrole économisés !

Selon les communes des caissettes ou des points de collecte sont mis à votre disposition. Ne sont pas admis les vitres, miroirs, ampoules, porcelaine, vaisselle, ...

« Travaux du dimanche »

Quelques travaux à la maison, peinture, jardinage, entretien divers, et vous générez des déchets : solvants, résine, colle, pots de peinture vides, essence, white spirit, ... qui ne sont pas à jeter dans votre poubelle d'ordures ménagères. Pensez à les apporter en déchetterie, une filière spécifique leur est réservée.

Les déchetteries proches de chez nous

AXI

25 chem Ronde 30200 BAGNOLS SUR CEZE
04 66 33 01 40

NICOLLIN et Cie

Av Roquette 30200 BAGNOLS SUR CEZE
04 66 89 35 14



Les énergies renouvelables

Les changements climatiques constatés résultent indéniablement de l'augmentation de la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et l'on sait désormais que cette augmentation incombe aux activités humaines et à l'utilisation massive de combustibles fossiles : pétrole, gaz, charbon. Pour limiter ces effets, des énergies renouvelables sont à notre disposition :

- **Solaire thermique** : transformation de l'énergie solaire en chaleur de la production d'eau chaude sanitaire et le chauffage.
- **Solaire photovoltaïque** : transformation de l'énergie solaire en électricité.
- **Biomasse** : production de chaleur, d'électricité, de carburant, partir d'organismes d'origine végétale ou animale (bois, déchets, produits agricoles, ...) soit par la combustion ou la méthanisation.
- **Pompe à chaleur géothermique** : récupération de la chaleur du sol ou de l'eau souterraine pour le chauffage des locaux ou la production d'eau chaude sanitaire.
- **Eolienne domestique** : transformation de la force du vent en énergie électrique avec une puissance limitée de 1 à 15 kW.

Vous pouvez profiter d'aides financières pour réaliser vos projets d'énergie renouvelables : Crédit d'impôt, primes solaires et de plus en plus d'aides locales viennent soulager votre investissement !